



# Une responsabilité sociétale multi-institutionnelle : émergence et modalités Christian BRODHAG

1816  
2016

## RIODD 2016

Énergie, environnement  
et mutations sociales

6/8 juillet 2016



# Origine des théories RSE, d'après Garrida Melé 2004

Valeur long terme pour actionnaires

Corporate constitutionalism

Avantage stratégique compétitif  
(bas de la pyramide...)

**instrumentales**  
Obtenir des résultats économiques à travers les activités sociétale

**politiques**  
visant à un usage responsable de l'influence politique des entreprises

Contrat social entreprise et société

Philanthropie et marketing des causes

Citoyenneté d'entreprise dans la communauté

Management par les enjeux sociaux et and politiques

**intégratives**  
visant à l'intégration de la demande sociétale

**éthiques**  
ce qui est juste pour construire une bonne société

Théorie normative des parties prenantes

Référence à la loi et aux politiques publiques

Droits universels

Management des intérêts des parties prenantes

Développement durable

Recherche de la légitimité sociale

Contribution aux biens communs

# Domaines de recherche des chercheurs européens en matière de RSE



(Matten & Moon, 2004)

# postures de recherche



empiriques

théoriques



quantitatives

qualitatives



non-normatives

normatives

posent les questions :

**comment ?**

**pourquoi ?**

utilisent des termes  
prescriptifs  
**conviendrait**  
**devrait...**

À la lumière de ces qualifications, on conjecture que le domaine de la RSE sera caractérisé par **un manque de convergence** et, par conséquent, les activités de recherche sur la RSE resteront **fragmentées** en termes d'analyse empirique, de théorie et d'orientation (non) normative. »

(Lockett, Moon, & Visser, 2006, p. 118).

(Lockett, Moon, & Visser, 2006).

# Conceptions politiques

anglo-saxonne	européenne portée par les francophones
libre interaction entre des acteurs moraux fait le bien public	des autorités publiques, établissent les bases du bien public
privilégie l'éthique	se réfère au développement durable
procédurale privilégiant les processus	substantive privilégiant la substance

Turcotte, Hanquez, Allard, & Bres, 2010 ; Brodhag, 2010 ; Brodhag, 2012)

→ **Conception des institutions**

# Institutions ?

« des systèmes de règles sociales établies et fréquentes qui structurent les interactions sociales » (Hodgson, 2006).

« un **arrangement institutionnel** est un arrangement entre les unités économiques qui régissent la façon dont ces unités peuvent coopérer et/ou être en compétition. »

Davis & North, 1971, p. 6 et 7)

« **L'environnement institutionnel** est l'ensemble des règles fondamentales politiques, sociales et juridiques qui établit la base pour l'échange de production et la distribution. Règles régissant les élections, les droits de propriété et le droit des contrats sont des exemples du type de règles de base qui composent l'environnement économique »

deux volets du programme de recherche néo- institutionnel (Ménard, 2003):

un volet microéconomique qui vise l'étude des modes d'organisation des transactions, des arbitrages entre ces modes, et de leur efficacité comparée

un volet, plutôt global qui explore la nature et le rôle des institutions en mettant en relief leur dimension historique,

# Processus de convergence des entreprises vers des pratiques de responsabilité sociétale

DiMaggio, et al., 1983 p. 150) considèrent ce qu'ils appellent un **changement institutionnel isomorphe**, qui prend trois voies complémentaires qui peuvent se combiner :

2) isomorphisme **mimétique** résultant de réponses standard à l'incertitude

1) isomorphisme **coercitif** qui découle de l'influence politique et du problème de la légitimité ;

3) isomorphisme **normatif** associé à la professionnalisation

In DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983, avril ). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. American Sociological Review, 48(2), pp. 147-160.

# Autorités

**Institutions** en position d'autorité et qui mettent en place des processus formalisés de génération des règles voire du contrôle de leur application :

- les **institutions constitutionnelles**, les autorités politiques et des institutions rationnelles légales
- la **communauté scientifique** qui génère des connaissances qui se traduisent en règles au niveau des organisations. Les recherches sur la RSE centrées sur les sciences de management sont peu normatives, le champ du développement durable, donne un poids important au diagnostic scientifique et place les chercheurs dans une position plus normative.
- Les **règles culturelles** et les traditions qui peuvent être aussi liées aux autorités religieuses.

Des **organisations institutionnelles** qui se placent en situation d'autorité, des parties prenantes internationales, dont l'objectif est l'élaboration de référentiels et des règles :

**GRI, Pacte Mondial, WBCSD, ISO (ISO26000)...**

## Elaboration des règles

- la **légitimité**  
liée à l'autorité du décideur
- la **crédibilité**  
du processus de décision et  
crédibilité du texte (logique, cohérence)
- la **pertinence**  
son applicabilité

Cash, Clark, Alcock, Dickson, Eckley, & Jäger, 2002

Wolff, Gondran, & Brodhag, 2016

## Application

- **Crédibilité**  
(pas seulement  
la certification)

# Des concepts actants

Nous reprendrons l'un des concepts clé de la théorie ANT celui des actants qui désigne « *toute entité dotée de la capacité d'agir, c'est-à-dire de produire des différences au sein d'une situation donnée, et qui exerce cette capacité.* » (Callon, 2006).

Un actant peut être un **acteur humain**, mais aussi un **animal**, un **objet** ou **concept** qui accomplit ou subit un acte.

Les concepts ne sont pas des choses inertes, malléables subissant des déformations au gré des interprétations de ceux qui vont s'en emparer. Les concepts sont aussi actants du processus sociopolitique et de la structuration du champ de la RSE.

En intervenant dans ces champs ils vont se modifier. La dynamique de la RSE s'appuie aussi sur des concepts nouveaux qui formalisent des pratiques informelles qui vont trouver de la vigueur grâce à cette formalisation.

Des arènes de négociation, comme l'ISO 26000

concept de parties prenantes  
(stakeholder / stockholder)

Définition RSO ISO 26000  
« *contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société* »

Comportement éthique

Sphère d'influence

# Problématique scalaire (et le traité de Westphalie de 1648)

## Niveaux des processus institutionnels : élaboration des règles

Niveau juridique	Parties prenantes	Genèse des règles et hiérarchie
<b>Mondial</b> Organisations des Nations-Unies	Associations internationales institutionnelles (grands groupes)	Négociation dans des processus internationaux
<i>Régional</i> (espaces économiques régionaux)		Variable selon le niveau d'intégration
<b>National</b> (Parlement, exécutifs, administration)	Associations et syndicats nationaux (paritarisme, processus consultatifs)	Ratification et mise en œuvre dans le droit national
<b>Régional (sous-national) / Local</b>	Associations et syndicats	Variable selon le niveau de décentralisation Gouvernance économique

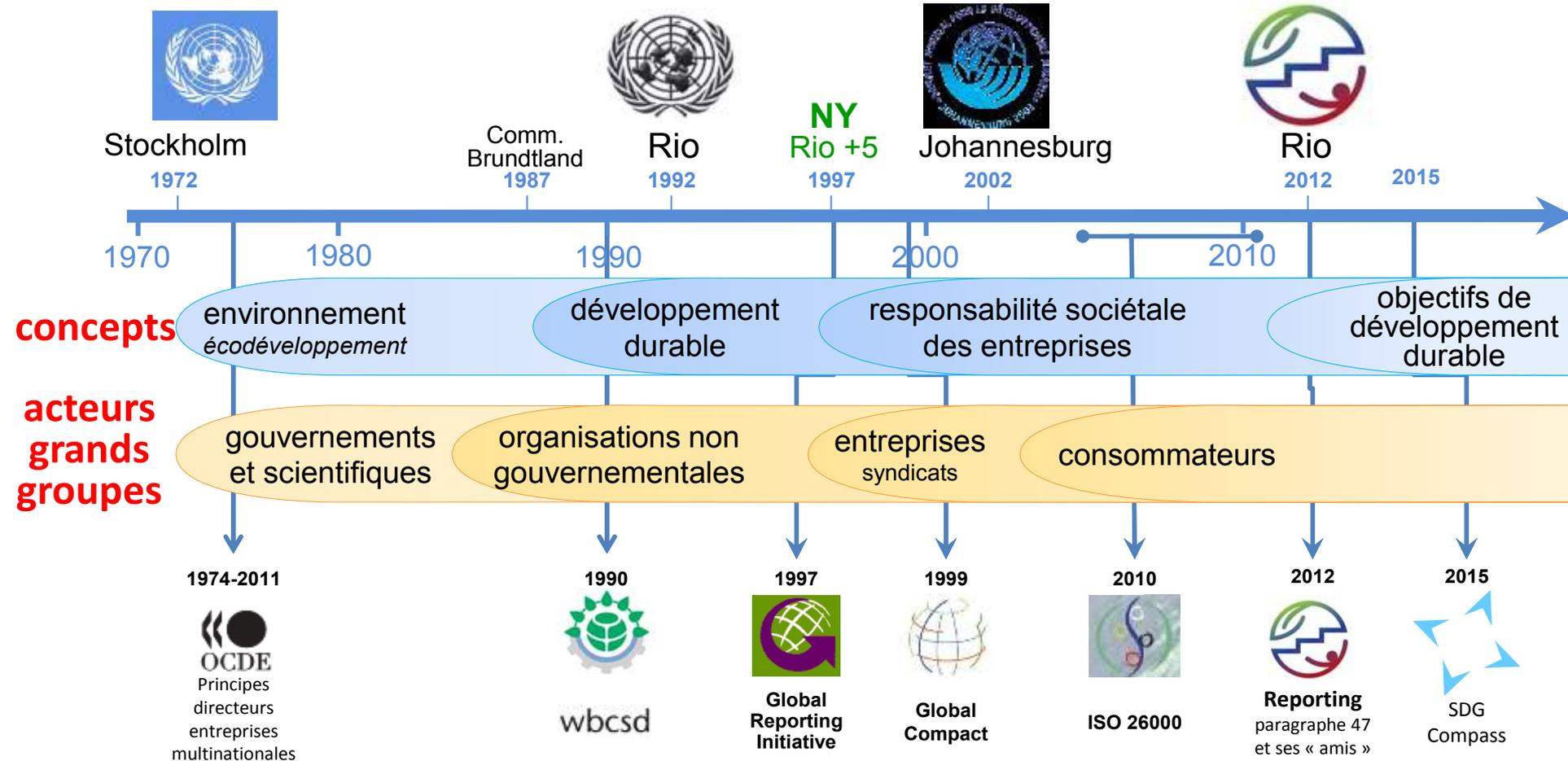
## Mise en œuvre des règles

Taille des entreprises (institutions économiques)
Multinationales (adoption volontaire)
Grandes entreprises nationales soumises au droit national
PME / ETI soumises au droit national et influé par les relations locales (Parties prenantes et interpersonnelles)

**normes internationales de comportement** : « *attentes vis-à-vis du comportement d'une organisation en matière de responsabilité sociétale, procédant du droit coutumier international, de principes généralement acceptés de droit international, ou d'accords intergouvernementaux universellement ou quasi universellement reconnus.* »  
(ISO 26000 (F), 2010)

# Les grandes dates du développement durable

## institutions constitutionnelles et autorités politiques



## organisations institutionnelles

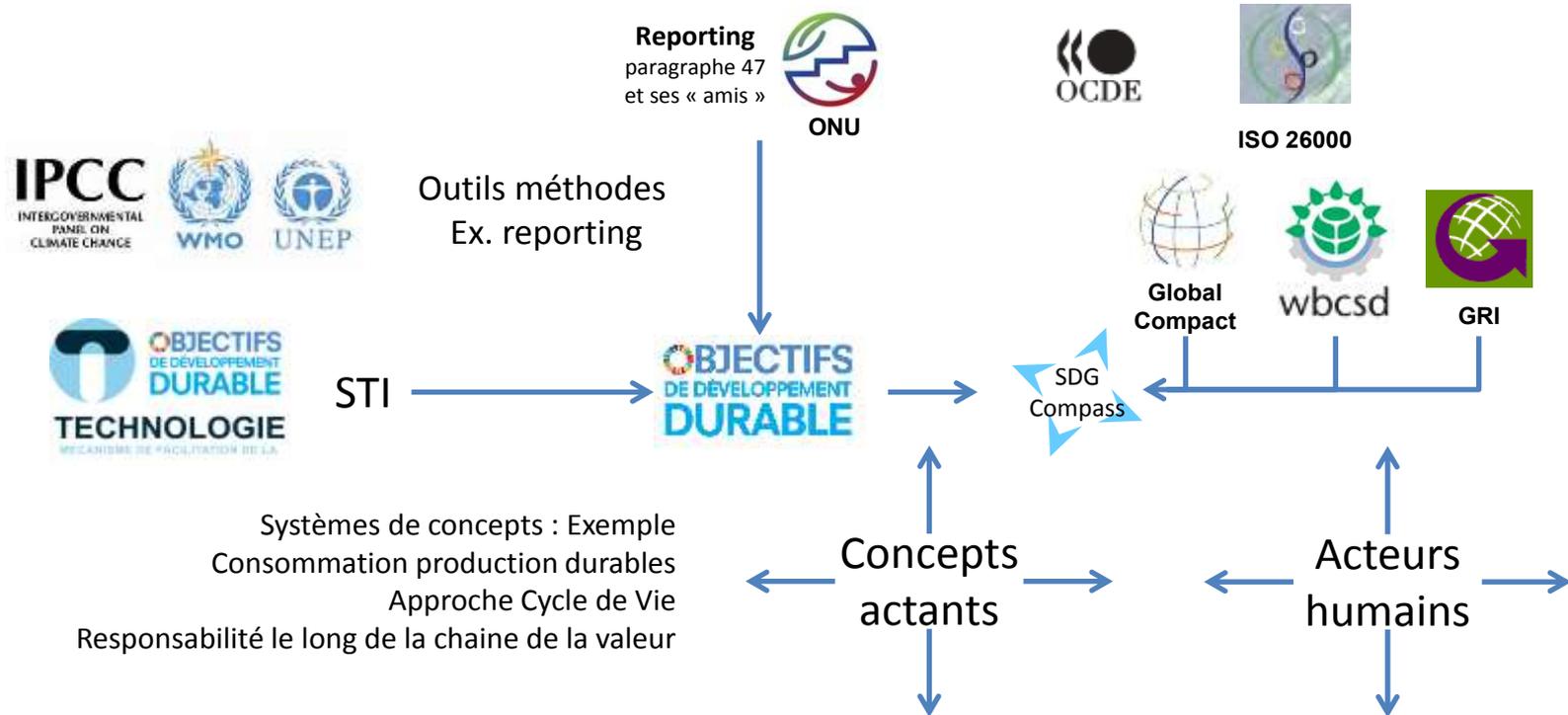
# Multi-institutionnel

autorités

la communauté  
scientifique

institutions constitutionnelles,  
les autorités politiques

organisations  
institutionnelles



Reconnaitre la diversité des processus institutionnels en compétition  
Etudier la vies de concept (et des règles) leur genèse et leur usage



Merci de votre attention  
[brodhag@emse.fr](mailto:brodhag@emse.fr)